



Communiqué du 28/11/2017

Des centaines de postes dans le réseau AEFÉ menacés, un réseau en grève

Lundi 27 novembre, la FNEC FP-FO a appelé, avec d'autres organisations syndicales, à une mobilisation, pour protester contre les conséquences des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement Macron à l'AEFE, point de départ de la privatisation organisée, déjà planifiée par le rapport de la cour des comptes de 2016. C'est l'avenir de l'AEFE, de ses personnels et du service public que l'État français dispense à l'étranger, qui est en danger.

Avec la suppression de 33 millions d'euros de subventions (42 millions, mais l'AEFE a pris 9 millions sur ses fonds propres), l'État français a mis le couteau sous la gorge de l'opérateur public AEFÉ. Les conséquences, dramatiques, ce sont les personnels et les familles qui en font les frais.

Pour les personnels expatriés et résidents, les suppressions de postes sont déjà effectives, par la suppression de postes vacants, du fait du départ du collègue. Dès 2018, ce sont 180 postes qui ne sont pas renouvelés. D'autres sont annoncées par l'AEFE (CT). A partir de 2019, ce seront des centaines de contrats qui ne seront pas renouvelés (le contrat de résident est renouvelable tous les 3 ans), en priorité dans les zones, où leur pourcentage est le plus élevé, comme en Europe. Concrètement, ce sont des collègues, qui, puisque résidents, ont leur vie, leur famille dans le pays où ils exercent, qui se verront, soit devoir retourner en France, soit devoir candidater sur leur propre poste, mais comme contrat local, sans assurance de se le voir attribuer, et avec la perte des acquis liés à la continuité de carrière comme fonctionnaire : avancement, cotisation retraite, sécurité sociale française....

Un vaste mouvement de grève a mobilisé les collègues le 27 novembre, dans l'ensemble du réseau. Il traduit l'angoisse des collègues qui, concrètement, voient leur avenir menacé.

Les revendications des collègues ont reçu le soutien des associations de parents, comme à Munich.

Ces derniers aussi porteront la charge de cette politique : la privatisation programmée de l'AEFE se fera par l'augmentation des frais de scolarité, alors que dans un même temps, les subventions pour les bourses diminuent. L'AEFE risque de devenir le service des riches, en déni de la mission de service public, obligation de l'État.

La FNEC FP-FO dénonce cette privatisation programmée de l'opérateur public, et les conséquences que doivent porter les personnels.

Elle rappelle ses revendications :

- ✓ La défense du service public, à l'étranger comme en France
- ✓ L'égalité devant la scolarité, à l'étranger comme en France
- ✓ Le maintien des postes d'expatriés et de résidents dans le réseau AEFÉ garantie de l'excellence
- ✓ La défense des statuts des personnels, à l'étranger comme en France
- ✓ Refus de la privatisation programmée de l'enseignement à l'étranger, amorcée par les mesures prises.